



50 milles de Leucate

Course habitables en double de grade 5B

Samedi 25 mai 2024

AVIS DE COURSE

AUTORITE ORGANISATRICE

Cette régata est organisée par le **Yacht Club de Port Leucate** et placée sous l'égide de la **FFV**.

Cette régata fait partie du Championnat Occitanie habitable Duo 2024

1) REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- les règles de course à la voile 2021/2024 (RCV)
- le règlement de la classe Osiris Habitable
- les règles pour l'équipement des voiliers
- les prescriptions de FFV
- le présent avis de course
- les instructions de course et leur annexe

Pour la classe OSIRIS, le règlement du championnat Occitanie Habitable Duo 2024

L'épreuve sera courue à moins de 6 M d'un abri et tous les bateaux devront avoir à bord pendant les courses l'armement correspondant (division 240). Après le coucher du soleil le RIPAM sera d'application.

2) PUBLICITE

Les concurrents devront présenter si besoin la carte d'autorisation de port de publicité

3) ADMISSIBILITE

L'épreuve est ouverte aux bateaux habitables classes B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3 et R4 du Handicap OSIRIS et aux multicoques habitables de la jauge MULTI 2000

Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence FFV.

Les licences annuelles FFV peuvent être commandées et réglées en ligne sur le site www.ycpl.fr, au plus tard le mercredi avant la date de la régata.

Des licences journalières pourront être délivrées sous réserve d'avoir été commandées sur le site www.ycpl.fr, au plus tard le mercredi avant la date de la régata.

4) INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement sont fixés à **25 €** par bateau, sauf pour les bateaux ayant acquitté le FORFAIT ANNUEL REGATE du YCPL.

L'**inscription** se fait en ligne en se connectant sur le site www.ycpl.fr. Clôture des inscriptions le jeudi 18h avant la date de la régata.

5) INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses sont celles de la FFV. Les annexes sont affichées au local du YCPL. Elles sont téléchargeables sur le site www.ycpl.fr la semaine précédant la régata.

6) PROGRAMME

Samedi 25 mai

9h : Accueil des équipages au local du YCPL

9h30 : Briefing

10h30 : Mise à disposition sur l'eau, course à suivre

Dimanche 26 mai

11h30 : Apéritif au local du YCPL et **proclamation des résultats**

7) PARCOURS

Parcours côtier

8) SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9) CLASSEMENTS

Le système de classement sera le système à minima (RCV 2017/2020)

Temps/Distance et CVL si vent moyen < 18 nœuds

Temps/Temps et CVL si vent moyen > 18 nœuds

10) PLACE AU PORT

Les participants extérieurs seront reçus en franchise de port : 7 jours avant et 7 jours après la régata

Prendre contact avec la Capitainerie 04 68 40 91 24

11) PRIX

A la discrétion des organisateurs

12) DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

E-Mail : president@ycpl.fr



06 87 60 64 27